



15 membres seront élus dans le bureau du Conseil de l'Ordre des avocats au barreau du Cameroun le 18 juin prochain.

50 avocats inscrits dans le tableau de l'Ordre des avocats au barreau du Cameroun sont candidats pour l'élection du Conseil de cette instance prévue le 18 juin 2022 au palais des Sports de Yaoundé. La liste définitive des candidats retenus a été publiée ce 25 avril 2022 par Me Philippe Memong, secrétaire général de l'Ordre. Huit avocats sont candidats au poste de bâtonnier et les autres vont postuler parmi les 15 membres qui devront figurer dans le bureau du Conseil de l'Ordre.

Cette élection du Bâtonnier intervient 18 mois après le décès de Charles Tchakouté Patié. L'ancien bâtonnier est décédé en octobre 2020 des suites de maladie en France. Le dernier renouvellement des membres au sein du bureau du Conseil de l'Ordre a eu lieu le 25 novembre 2018. C'est au cours de cette élection que l'ancien bâtonnier avait été élu. Depuis le décès de Charles Tchakouté Patié, l'intérim est assuré par Me Claire Atangana Bikouna. Ces quatre dernières années, d'autres membres du Conseil de l'Ordre élus en 2018 sont décédés. C'était le cas en janvier 2020 de Me Sylvain Souop. Me Hyppolite Meli, candidat au bureau du Conseil de l'Ordre affirme : « Des 15 élus, le plus apte, et non le plus beau, le plus riche, ou le plus bruyant, sera élu bâtonnier de l'Ordre, en dehors de tout tripatouillage.

La construction d'une nouvelle confiance au Barreau en dépend, et se trouve ainsi lancée pour une production de prestations de confiance pendant deux ans. Chaque avocat inscrit, a son rôle à jouer dans la quête de cette nouvelle confiance que recherche le barreau, en étant présent lui-même ou, en se faisant représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée ».

Entre 2018 et 2021, le bureau de l'Ordre des avocats au Cameroun a été secoué également par des grèves des avocats dans les juridictions. Ces mouvements de protestation avaient pour but de dénoncer les violences que subissent les avocats dans les unités de gendarmerie et les commissariats pendant l'exercice de leur fonction. Cette organisation professionnelle qui s'occupe de l'éthique et la déontologie de la profession d'avocat au Cameroun a également été fragilisée par le climat socio-politique que prévaut au Cameroun depuis octobre 2016. Si certains avocats ont été victimes des arrestations dans le cadre de cette crise, d'autres ont trouvé la mort dans les attaques des groupes armés.

Le Jour